



ITTO

**CONSEIL INTERNATIONAL  
DES BOIS TROPICAUX**

Distr.  
GENERALE

ITTC(XXIX)/17 Rev.1  
4 novembre 2000

FRANCAIS  
Original: ANGLAIS

VINGT-NEUVIEME SESSION  
30 octobre – 4 novembre 2000  
Yokohama, Japon

**DECISION 1(XXIX)**

**PROJETS, AVANT-PROJETS ET ACTIVITES**

Le Conseil international des bois tropicaux,

Ayant considéré à sa vingt-neuvième session les recommandations des trois Comités sur les Projets et Avant-projets contenus dans les documents CEM(XXVII)/7 Rev.1, CRF(XXVII)/13 Rev.2 et CFI(XXVII)/10,

1. Décide:

(i) d'approuver les Projets suivants:

PD 16/93 Rev.4 (M) Phase IV	Service d'information sur le marché des bois tropicaux et produits dérivés (MIS) - Phase IV (Année 2001 - \$300 000,00) (Année 2002 - \$300 000,00)
PD 17/99 Rev.3 (F)	Inventaire forestier national et programme de contrôle des ressources forestières de Bolivie (INFOBOL-2001) (397 777,00)
PD 62/99 Rev.2 (F)	Projet de reboisement pilote pour la reconstitution des zones dégradées dans le Moyen Doce de l'Etat brésilien de Minas Gerais (\$543 892,00)
PD 12/00 Rev. 3 (F)	Elaboration et vulgarisation de critères et indicateurs pour l'aménagement durable des forêts tropicales naturelles en Chine (\$323 252,00)
PD 17/00 Rev.2 (F)	Conservation et développement dans le cadre du complexe d'aires naturelles protégées Tambopata (Pérou) – Madidi (Bolivie) (\$970 305,00)
PD 37/00 Rev.1 (F)	Stratégie opérationnelle pour le développement de la foresterie durable avec la participation des communautés en Inde (\$594 678,00)
PD 38/00 Rev.1 (F)	Aménagement du Parc national de Kayan Mentarang en vue de promouvoir la conservation transfrontalière le long de la frontière entre l'Indonésie et les Etats malais du Sabah et du Sarawak – Phase I (\$853 398,00)

/...

PD 42/00 Rev.1 (F)	Formation d'instructeurs à l'application des critères et indicateurs OIBT et indonésiens de l'aménagement forestier durable au niveau des unités d'aménagement forestier (\$326 523,00)
D 50/00 Rev.1 (F)	Inventaire forestier en vue de la conservation et de la gestion durable de l'acajou – <i>Swietenia macrophylla</i> King – en Amazonie brésilienne Phase I (\$1 974 834,00) Phase II (\$3 203 847,00) Phase III (\$11 305 689,00)
PD 61/99 Rev.3 (I)	Accroissement de la rentabilité des rendements matières dans les transformations des bois tropicaux, et utilisation des résidus de sources durables (\$314 390,00)
PD 24/00 Rev.1 (I)	Promotion de l'utilisation durable du rotin issu de plantations en Thaïlande (\$292 457,00)
PD 40/00 Rev.2 (I)	Utilisation de grumes de petit diamètre issues de sources durables dans l'industrie des bio-composites (\$477 433,00)

- (ii) d'autoriser le financement des projets ci-après approuvés à la présente session, en vue de leur exécution immédiate:

PD 16/93 Rev.4 (M) (P.IV) an 2001	(\$300 000,00)
PD 37/00 Rev.1 (F)	(\$594 678,00)
PD 42/00 Rev.1 (F)	(\$326 523,00)
PD 24/00 Rev.1 (I)	(\$292 457,00)

- (iii) d'autoriser le déblocage de fonds supplémentaires pour la poursuite de l'exécution des projets suivants:

PD 12/97 Rev.1 (F)	(\$130 000,00)
PD 14/97 Rev.1 (F)	(\$209 868,00)
Fonds Freezailah aux Bourses d'étude (année 2001)	(\$120 000,00)

- (iv) d'autoriser le financement des projets ci-après approuvés à la présente session, en vue de leur exécution immédiate dès que les fonds affectés seront disponibles dans le Compte spécial, ou le Sous-compte A du Fonds pour le Partenariat de Bali:

PD 16/93 Rev.4 (M) (P.IV) an 2002	(\$300 000,00)
PD 17/99 Rev.3 (F)	(\$397 777,00)
PD 62/99 Rev.3 (F)	(\$543 892,00)
PD 12/00 Rev.3 (F)	(\$323 252,00)
PD 17/00 Rev.2 (F)	(\$970 305,00)
PD 38/00 Rev.1 (F)	(\$853 398,00)
PD 50/00 Rev.1 (F) Phase I	(\$1 974 834,00)
Phase II	(\$3 203 847,00)
Phase III	(\$11 305 689,00)
PD 61/99 Rev.3 (I)	(\$314 390,00)
PD 40/00 Rev.2 (I)	(\$477 433,00)

- (v) d'autoriser le transfert au Projet PD 25/95 Rev.1 (M) de US\$13 228,49 de l'atelier statistique achevé au titre du projet PD 27/93 Rev.3 (M) Phase II.

2. Décide:

- (i) d'approuver les recommandations des Comités sur la mise en oeuvre des avant-projets suivants:

PPD 13/00 Rev.1 (M)	Evaluation économique des forêts de production et des systèmes agroforestiers en Amazonie péruvienne (\$37 980,00)
PPD 14/00 (M)	Renforcement de la Discussion sur le marché (\$42 000,00)
PPD 12/00 Rev.1 (F)	Elaboration d'une stratégie et d'un plan directeur national en matière de recherche-développement forestier en vue de contribuer à l'amélioration de la production de bois d'oeuvre au Togo (\$50 620,00)

- (ii) d'autoriser le financement des Avant-projets ci-après approuvés à la présente session, en vue de leur exécution immédiate:

PPD 13/00 (M) Rev.1 (M)	(\$37 980,00)
PPD 14/00 (M)	(\$42 000,00)

- (iii) D'autoriser le déblocage de fonds supplémentaires pour la poursuite de l'exécution de l'activité suivante:

PP-A/23-63	Activité destinée à faciliter l'élaboration d'un questionnaire commun OIBT/CEE/FAO/EUROSTAT sur les statistiques forestières (OIBT) Phase II – Financement supplémentaire (\$33 150,00)
------------	---

- (iv) d'autoriser le financement de l'avant-projet ci-après approuvé à la présente session, en vue de son exécution immédiate, dès que les fonds affectés seront disponibles dans le Compte spécial ou le Sous-compte A du Fonds pour le Partenariat de Bali:

PPD 12/00 Rev.1 (F)	(\$50 620,00)
---------------------	---------------

- (v) d'autoriser le financement de l'activité ci-après approuvée à la présente session, en vue de son exécution immédiate, dès que les fonds affectés seront disponibles dans le Compte spécial ou le Sous-compte A du Fonds pour le Partenariat de Bali:

- Mission technique d'assistance au Gouvernement indonésien sur la révision et le renforcement du Programme forestier national et du Plan forestier stratégique indonésiens (\$255 000,00) [Décision 12(XXIX)]

3. Décide

- (i) d'autoriser le financement pour exécution immédiate, du Projet suivant qui a été approuvé à une session antérieure:

PD 44/95 Rev.3 (F) Phase II	(\$369 872,00)
-----------------------------	----------------

- (ii) d'autoriser le financement pour exécution immédiate, des Avant-projets suivants qui ont été approuvés à des sessions antérieures:

PPD 13/99 Rev.1 (F) (M,F,I)	(\$54 500,00)
PPD 22/99 Rev.1 (F)	(\$77 121,00)

4. Décide d'autoriser le financement pour exécution immédiate des activités, Avant-projets et Projets suivants à partir des ressources du Sous-compte B du Fonds pour le Partenariat de Bali et/ou de ressources obtenues par des contributions volontaires des Membres, comme indiqué dans les Décisions correspondantes:

- Groupe d'experts chargé de l'évaluation technique des Propositions de Projets, vingt et unième réunion (\$93 500,00)
- PD 73/89 (M,F,I) - Financement supplémentaire (\$400 000,00)
- PD 13/99 Rev.2 (M,F,I) Phase II (\$516 106,00)
- Objectif OIBT 2000 [Décision 2(XXIX)]
- Activités de communication et de vulgarisation [Décision 3(XXIX)]
- Coopération entre l'Organisation internationale des bois tropicaux (OIBT) et l'Organisation internationale du bois (OAB) [Décision 4(XXIX)]
- Programme de conservation de la mangrove [Décision 9(XXIX)]
- Nouveau Plan d'action OIBT [Décision 11(XXIX)]
- Rôle de l'OIBT dans les organisations et enceintes internationales et régionales [Décision 13(XXIX)]

5. Décide d'autoriser le financement, à hauteur de \$34 288,00, du Groupe de travail inter-sessions du CFA chargé des questions financières, à partir des ressources du Fonds d'appui aux programmes du Compte spécial et/ou du FPB qui sont déjà disponibles au Secrétariat,
6. Prie instamment les membres d'envisager de financer les Projets et Avant-Projets approuvés pour lesquels des fonds ne sont pas immédiatement disponibles,
7. Appelle les Membres à opérer des contributions libres d'affectation au Compte spécial représentant au moins 10% de la valeur totale de leurs promesses de financement, conformément à la Décision 6(XIII), le solde étant constitué des contributions volontaires attribuées aux Projets et Avant-Projets approuvés, et décide en outre que ces contributions libres d'affectation ne seront pas affectées sans l'autorisation préalable du Conseil,
8. Appelle en outre les Membres à opérer aussi des contributions volontaires au Fonds pour le Partenariat de Bali, en particulier au Sous-compte B de ce Fonds pour financer les Projets, Avant-Projets et Activités qui assistent les Membres dans la réalisation de l'Objectif An 2000 de l'OIBT,
9. Prie le Directeur exécutif de poursuivre les consultations avec les bailleurs de fonds potentiels et le Fonds Commun pour les Produits de base afin d'assurer le financement des Projets et Avant-Projets pour lesquels des fonds ne sont pas immédiatement disponibles.

\* \* \*